



GREENPEACE[®]

**Menaces sur les forêts
africaines :
les plantations de la Socfin au
Cameroun et au Liberia**

Mai 2016

Les menaces persistantes de la Socfin sur les forêts

Le 23 février 2016, Greenpeace France publiait le rapport *Menaces sur les forêts africaines : Enquête sur les investissements du groupe Bolloré et de son partenaire belge Hubert Fabri*¹, mettant en lumière les menaces que la Société Financière des Caoutchoucs (Socfin) fait peser sur les forêts tropicales africaines en refusant de s'engager dans une politique zéro déforestation.

La Socfin est une entreprise peu connue du grand public mais présente depuis plus d'un siècle en Afrique² et comptant parmi les plus importants planteurs de palmiers à huile et d'hévéas sur le continent. Au premier rang de l'actionnariat de la Socfin on retrouve deux figures du monde des affaires africain : Vincent Bolloré, 9^e fortune française³, et l'homme d'affaires belge Hubert Fabri. La Socfin affiche des projets d'expansion de ses plantations dans une dizaine de pays majoritairement africains, menaçant des forêts pourtant indispensables à la préservation des équilibres climatiques, à la sauvegarde de la biodiversité ainsi qu'au maintien des conditions de vie des populations locales.

Dans son rapport *Menaces sur les forêts africaines*, Greenpeace dévoilait le contenu de ses analyses cartographiques et de ses enquêtes de terrain réalisées dans les concessions de la Socfin en République démocratique du Congo (RDC) et à Sao Tomé-et-Principe, et démontrait que les concessions de la Socfin incluaient des forêts primaires, mais aussi des forêts secondaires ou en régénération, qui stockent d'importantes quantités de carbone. Cette enquête confirmait la nécessité pour la Socfin d'adopter sans délai et de mettre en œuvre une politique zéro

Contact

cecile.leuba@greenpeace.org

Photo de couverture

© Micha Patault / Greenpeace

Publié par

Greenpeace France
13, rue d'Enghien
75010 Paris
France
greenpeace.org

déforestation applicable à l'ensemble de ses activités et filiales dans les pays dans lesquels elle opère.

En réponse au rapport de Greenpeace, la Socfin a publié le 4 mars 2016 un communiqué⁴ dans lequel elle tente de se justifier et accuse Greenpeace de diffuser des informations non documentées et erronées. Non seulement Greenpeace maintient toutes les informations et analyses publiées dans son rapport⁵, mais la présente étude de cas ajoute que les forêts camerounaises et libériennes sont elles aussi menacées par les activités de la Socfin. Le refus de la Socfin d'adopter une politique zéro déforestation fait peser une lourde menace sur les forêts des pays dans lesquels elle est implantée – et il y a urgence.

Pour réaliser cette nouvelle étude de cas sur les plantations de palmiers à huile et d'hévéas de la Socfin, Greenpeace a analysé de nombreuses données cartographiques et satellites et a effectué une enquête de terrain approfondie au Cameroun en mars 2016.

Zoom sur le secteur du caoutchouc naturel

La culture de l'hévéa permettant de produire le caoutchouc naturel est un facteur important de déforestation. De récentes études suggèrent que 4,3 à 8,5 millions d'hectares de nouvelles plantations seraient nécessaires pour faire face à la demande en caoutchouc naturel d'ici 2024, et que l'impact de ces monocultures sur les forêts serait comparable à celui du palmier à huile⁶. Compte tenu de son impact important sur les forêts, le secteur du caoutchouc naturel doit, à l'instar de celui de l'huile de palme, s'engager sur la voie de pratiques zéro déforestation. Le planteur indonésien Barito Pacific

s'est engagé en 2015 en faveur d'une politique de plantation zéro déforestation⁷. La même année, Barito et Michelin, leader mondial du pneumatique, ont créé une joint-venture visant à produire du caoutchouc naturel zéro déforestation en Indonésie, en appliquant l'approche High Carbon Stock (HCS). Michelin a également publié des « Principes d'achat caoutchouc naturel⁸ » qui témoignent d'une vision zéro déforestation mais qui restent à opérationnaliser dans le cadre d'une politique d'approvisionnement spécifique et s'appuyant sur la méthodologie HCS. Or selon les informations de Greenpeace, Michelin est un client très important pour la Socfin. La Socfin, dans son Sustainability Report 2013⁹, mettait d'ailleurs en avant la « certification Assurance Qualité Fournisseur » de Michelin pour certaines de ses concessions.

À terme, l'évolution du secteur des pneumatiques, qui représente le principal débouché de l'industrie du caoutchouc¹⁰, vers une prise en compte du problème de la déforestation augmente le risque pour la Socfin de se marginaliser et de se retrouver en situation de non-conformité avec les politiques d'approvisionnement de ses principaux clients.

Le rejet par la Socfin de la méthodologie High Carbon Stock (HCS), seul standard « zéro déforestation » opérationnel

Afin de mettre en œuvre une politique zéro déforestation, encore faut-il s'appuyer sur une méthodologie éprouvée, robuste et cohérente, permettant de cartographier les zones de forêts à conserver. C'est pour cette raison que des entreprises et des ONG ont développé la méthodologie High Carbon Stock (HCS) détaillée dans un toolkit¹¹ publié en mars 2015. En février 2011, le leader

indonésien de la production d'huile de palme, Golden Agri Resources (GAR), a publié la première « Forest Conservation Policy » basée sur la méthodologie High Carbon Stock (HCS). Puis, entre 2012 et 2015, la plupart des grandes multinationales consommatrices (Nestlé, Unilever, Procter & Gamble, Mondelez, Ferrero, Neste Oil, L'Oréal, Carrefour, Danone, etc.) et les négociants du secteur (NBPOL, Wilmar, Cargill, Asian Agri, AAK, ADM) ont publié des politiques d'approvisionnement zéro déforestation basées sur cette méthodologie HCS. Enfin, entre 2013 et 2015, les principaux producteurs et négociants ont suivi l'exemple de GAR (et d'APP, le leader indonésien de la production de papier) et ont publié des politiques zéro déforestation, toutes également basées sur la méthodologie HCS. L'approche High Carbon Stock est donc devenue, de facto, le standard « zéro déforestation » du secteur. Avec plus des deux tiers du négoce de l'huile de palme déjà engagés, ainsi que les principaux producteurs de pâte à papier en zone tropicale (APP et APRIL), ce sont dorénavant les acteurs du secteur du caoutchouc¹² qui adoptent cette méthodologie.

Mais la Socfin a choisi de rester en marge de cette dynamique en rejetant le seul standard zéro déforestation opérationnel à ce jour. En effet, afin de justifier son absence d'engagement zéro déforestation, la Socfin dit avoir « *traduit ses engagements dans le document intitulé "Zéro déforestation"*¹³ du 30 octobre 2015 ». Greenpeace a déjà répondu à la Socfin qu'une simple déclaration d'intention sans aucune référence à une méthodologie permettant de concrétiser cet engagement n'a aucune valeur. De plus, la « *sustainability policy*¹⁴ » de la Socfin rendue publique le 31 juillet 2015 demeure très insuffisant et notablement inférieure aux

standards actuels du secteur¹⁵ puisqu'elle ne contient pas de critère permettant de répondre spécifiquement à la question de la déforestation.

Dans son communiqué en réponse au rapport de Greenpeace, la Socfin évoque l'approche HCS en ces termes : « *Les "normes" auxquelles se réfère Greenpeace, n'ont aucune réalité scientifique, pas plus que les définitions que donne cette ONG, du "degré zéro de déforestation" ou de la "forêt" »*. Pourtant, le HCS steering group¹⁶ réunit des poids lourds du secteur des plantations (comme Wilmar, Musim Mas, GVL, GAR, Cargill), mais aussi des ONG (comme le WWF, Rainforest Alliance, Forest Peoples Programme ou Rainforest Action Network) ainsi que des entreprises consommatrices comme Unilever, Procter & Gamble et BASF, et s'est doté d'un « science advisory committee¹⁷ » chargé notamment de s'assurer de la robustesse scientifique de l'approche.

En résumé, la Socfin prend le parti de dénigrer le standard HCS pour mieux s'affranchir des contraintes et responsabilités que son pseudo engagement zéro déforestation¹⁸ impliquerait. En décidant d'ignorer toute référence à la méthodologie HCS dans sa sustainability policy¹⁹, la Socfin assume le risque de poursuivre la conversion de forêts naturelles en plantations.



*Concession de la Socapalm près de Kribi. Les récentes expansions sur les zones humides ou « bas fonds » se sont fait aux dépens des communautés locales et des corridors naturels. Cameroun, Mars 2016.
© Micha Patault / Greenpeace*

Forêts denses et mosaïques : définitions

Les forêts denses sont celles dont la simple analyse d'une image satellite nous permet de conclure qu'il s'agit très probablement de forêts High Carbon Stock (HCS) et dont la conversion en plantation doit être proscrite dans le cadre d'une politique zéro déforestation. À l'heure actuelle, la politique de plantation de la Socfin ne garantit pas leur non-conversion.

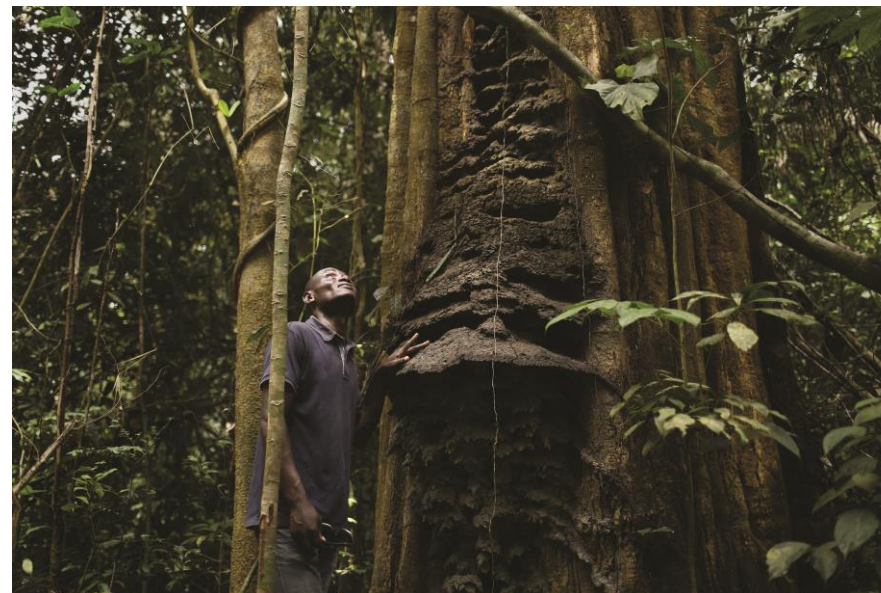
Les forêts mosaïques sont celles dont l'analyse satellite seule ne nous permet pas de définir avec précision la nature de ces zones forestières (HCS ou non-HCS). Cette analyse devra être complétée par des mesures d'échantillonnage sur le terrain²⁰ afin de cartographier précisément les forêts HCS.

Un manque de transparence

La cartographie de l'ensemble des concessions de la Socfin au Cameroun est un travail rendu complexe par le manque de transparence de la Socfin concernant la localisation exacte de ses concessions et de ses projets d'expansion. Ce flou n'a toutefois pas empêché Greenpeace, grâce à une mission de terrain approfondie et de nombreux entretiens menés au Cameroun, d'établir une cartographie aussi réaliste que possible de la majorité des concessions et d'identifier de possibles extensions menaçant les forêts.

La Socfin, acteur incontournable du secteur des plantations tropicales au Cameroun

Selon les derniers chiffres de la FAO²¹ disponibles, le Cameroun produit environ 250 000 tonnes²² d'huile de palme par an²³ et 56 000²⁴ tonnes de caoutchouc naturel²⁵. Ces cultures sont principalement implantées dans le domaine forestier du Sud-Cameroun²⁶, dans une zone de « forêts denses humides²⁷ ». C'est dans cette zone que la Socfin est présente depuis 1999²⁸ via différentes filiales de la Socfinaf, la « holding Afrique » de la Socfin. Elle y détient trois entreprises de plantations : la Socapalm, la Safacam et la Société des Palmeraies de la Ferme Suisse (SPFS). Avec un chiffre d'affaires de plus de 95 millions d'euros pour ses trois filiales de plantations, la Socfin a dégagé grâce à ses activités au Cameroun un résultat en 2014 de plus de 11 millions d'euros²⁹. Au total, via ses différentes filiales au Cameroun, la Socfin annonce plus de 75 000 hectares de concession abritant près de 45 000 hectares de plantations, dont 85 % environ sont des palmiers à huile. C'est peu dire qu'il s'agit d'un acteur prédominant sur le marché camerounais des plantations tropicales.



Guillaume Nyobe, un activiste local à côté d'un arbre centenaire au milieu d'une forêt dense menacée par l'expansion de la Safacal. Dizangué, Cameroun, Mars 2016.



© Micha Patault / Greenpeace

CONCESSIONS DE LA SOCFIN AU CAMEROUN PLANTATIONS DE PALMIERS À HUILE & D'HÉVÉAS

CONCESSIONS DE LA SOCFIN

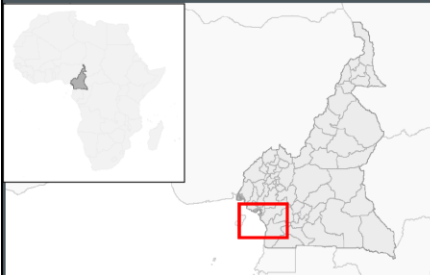
-  Socapalm
-  Safacam (exploitée par Socapalm)

ZONES PROTÉGÉES

-  Réserves naturelles
-  Parcs nationaux

INFRASTRUCTURES

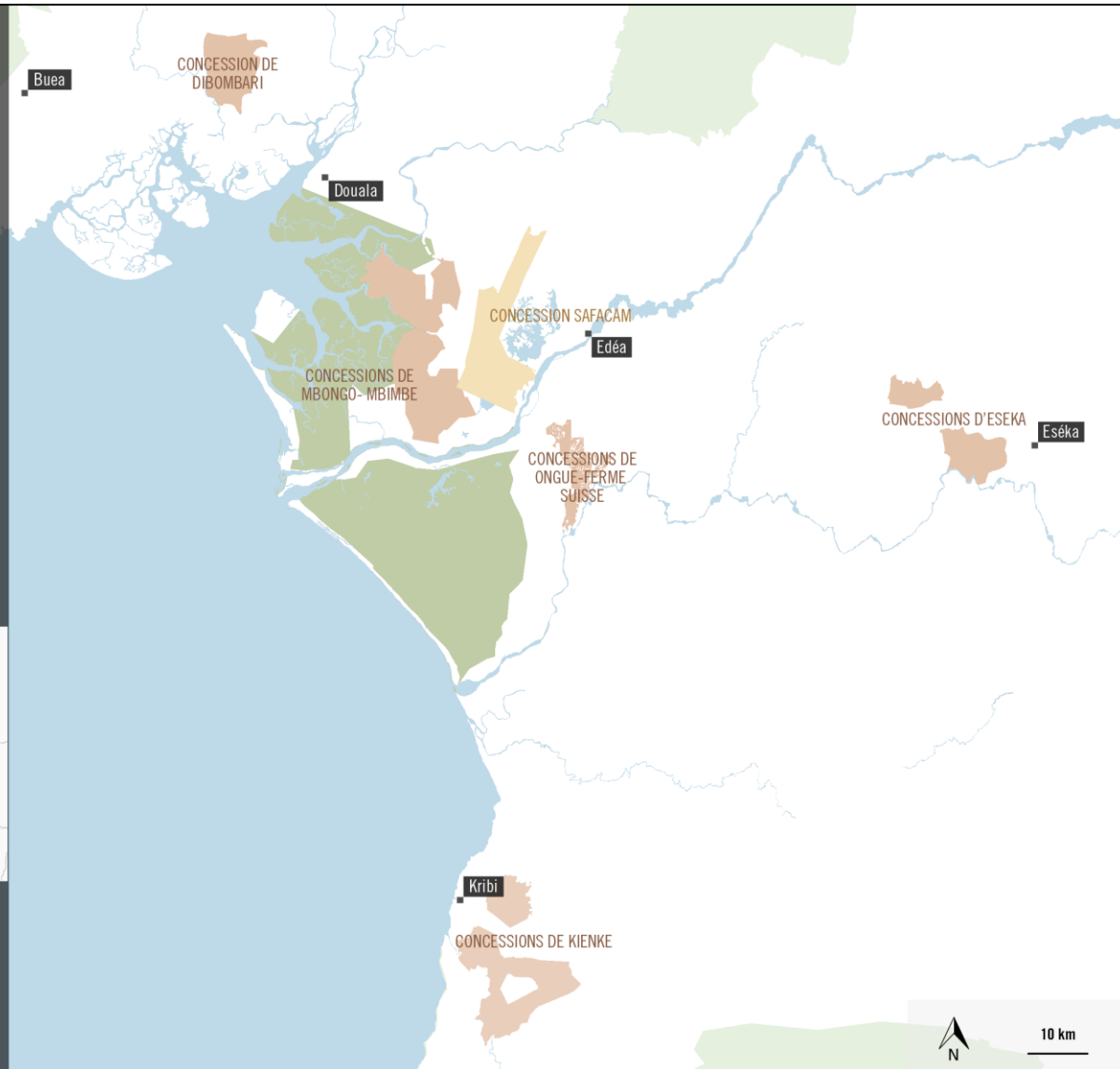
-  Villes principales



CONCESSIONS DE LA SOCFIN : Atlas Forestier du Cameroun 2013 de WRI (Dibombari/Ferme Suisse/Eseka), Délégation des régions Océan & Sanaga-Maritime du Cadastre (Mbongo/Mbimbe/ Safacam/Kienké/Ongue). **ZONES PROTÉGÉES :** Atlas Forestier du Cameroun 2013 de WRI. **INFRASTRUCTURES :** Atlas Forestier du Cameroun 2013 de WRI.

Réalisation : 03/05/2016, Greenpeace.

GREENPEACE



La plantation d'hévéas de la Safacam dans la région de Dizangué

La Safacam est une entreprise de plantations tropicales établie dans la région de Dizangué depuis 1897³⁰ et gérée par la Socfin depuis 2000³¹. Elle est aujourd'hui la principale filiale de la Socfin au Cameroun produisant du caoutchouc naturel. Selon les informations de la Socfin, la Safacam dispose d'une concession de 15 000 hectares dont 5 300 hectares de palmeraies et 4 300 hectares d'hévéas³². Selon la carte cadastrale de la concession de la Safacam à laquelle Greenpeace a eu accès, la concession pourrait s'élever à 18 000 hectares dont 10 000 hectares déjà plantés.

Aujourd'hui, la concession de la Safacam abrite encore 2 700 hectares de forêts denses et 4 400 hectares de forêts mosaïques, dont une grande partie est menacée par les projets d'expansion de la Socfin, en l'absence de politique de plantation zéro déforestation.

Selon le ministère des Forêts camerounais, une « vente de coupe » de 2 160 hectares a été allouée à l'entreprise Kieffer & cie³³, et cette vente de coupe est située entre deux concessions de la Socfin. Or au Cameroun, il est de pratique courante que l'attribution de ces ventes de coupe précède la conversion de forêts en plantations, suite à l'extraction des essences commerciales. Selon les informations recueillies par Greenpeace sur le terrain, ces 2 160 hectares correspondraient à un projet d'extension d'hévéas de la Safacam. Cette zone qui abrite des forêts denses et de l'agriculture paysanne est donc aujourd'hui directement menacée. De plus, selon les témoignages des riverains que Greenpeace a

rencontrés, les communautés locales ont, à plusieurs reprises, arrêté les travaux d'abattage effectués en dehors du périmètre de la vente de coupe.

Les concessions de la Socapalm dans la région de Mbongo et Mbimbé (palmiers à huile)

La Socapalm, « acteur majeur de la filière du palmier à huile au Cameroun³⁴ », dispose de plusieurs concessions localisées dans le département de la Sanaga maritime. Selon les informations du cadastre camerounais auxquelles Greenpeace a eu accès, la société disposerait de près de 30 000 hectares de concession dans les zones de Mbimbé et Mbongo. Au total, les plantations de palmiers à huile s'étendent actuellement sur une surface d'environ 13 500 hectares soit 48 % de la concession. Les zones non plantées sont constituées de forêts denses (4 800 ha) et mosaïques (3 100 ha). Si la Socapalm décidait d'étendre ses plantations à l'intérieur de sa concession, ces zones de forêts seraient menacées.

Au sud de la concession, Greenpeace a pu observer les travaux de défrichage et de déboisement commencés en 2014. Une route a également déjà été ouverte au bulldozer pour délimiter la future extension (cf. carte). Ces travaux de déboisement ont été stoppés en 2015 mais s'ils devaient reprendre, ce sont 600 hectares de forêts qui seraient potentiellement menacés.

CAMEROUN
SOCAPALM - PLANTATION DE PALMIERS
À HUILE À MBONGO/MBIMBE
SAFACAM - PLANTATION D'HÉVÉAS À DIZANGUE

LIMITES ADMINISTRATIVES

 Concessions Safacam/Socapalm

OCCUPATION DU SOL

-  Suspicion d'extensions des plantations sur forêts denses (en cours)
-  Forêts mosaïques denses
-  Nouvelles pistes forestières pour extension des plantations
-  Cours d'eau, étangs et zones humides associées
-  Plantations agro-industrielles
-  Autres
-  Forêts denses

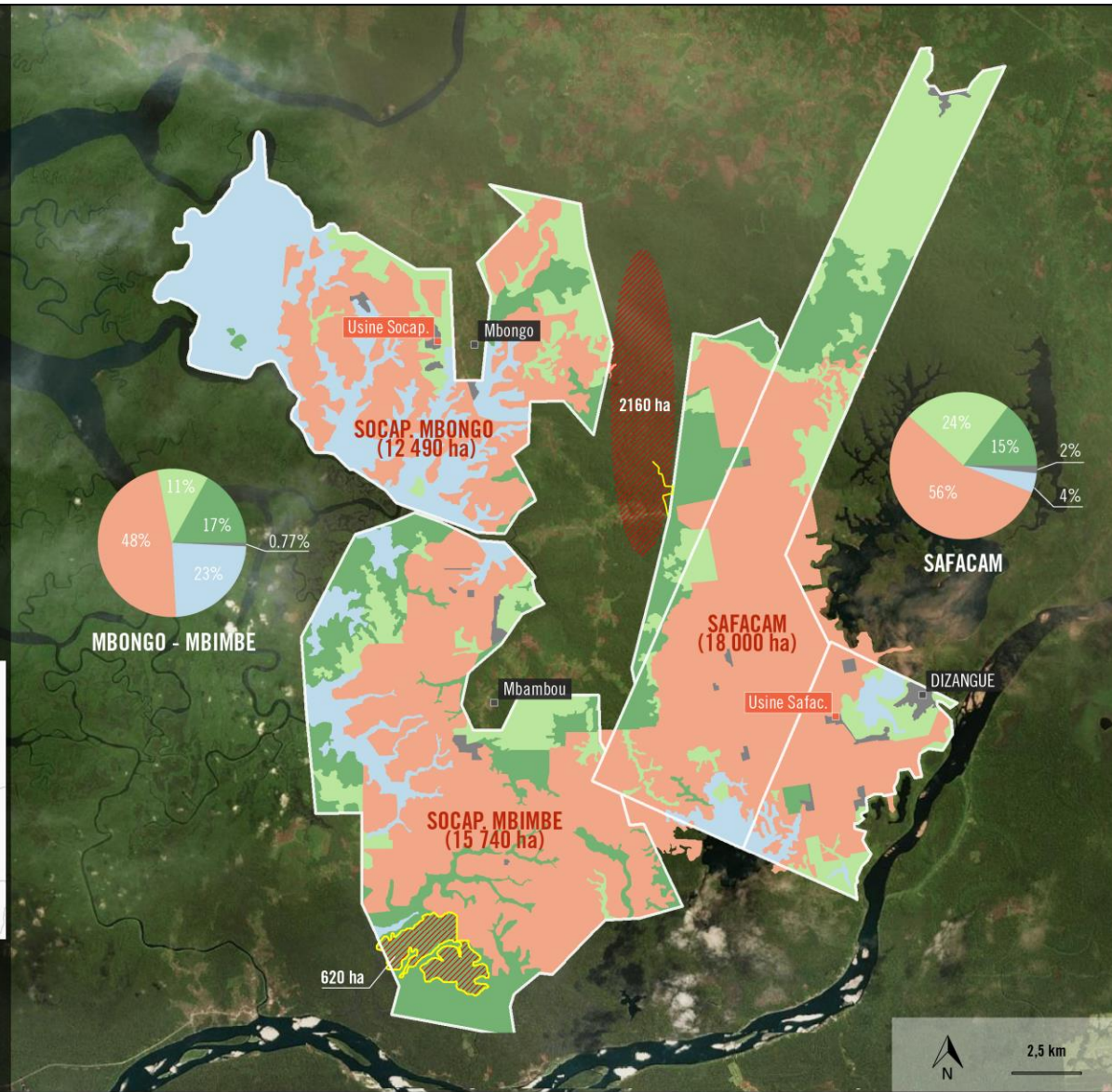
INFRASTRUCTURES

-  Villes/Villages
-  Infrastructures Safacam/Socapalm



LIMITES ADMINISTRATIVES : Délégation de la région Sanaga-Meritime du Cadastre, mise à jour de mars 2016. **OCCUPATION DU SOL** : Greenpeace France basé sur mission d'investigation de mars 2016 et sur images Landsat 8 - 2015 ; NASA and the U.S. Geological Survey. **INFRASTRUCTURES** : basé sur mission d'investigation de mars 2016 et sur l'Atlas Forestier du Cameroun 2013. **IMAGE DE FOND** : Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AEX, Getmapping, Aetogrid, IGN, IGP, swisstopo, and the GIS User Community.

GREENPEACE



La concession de la Socapalm à Kienké (palmiers à huile)

Située près de Kribi et constituée de deux blocs distincts, la concession de la Socapalm à Kienké s'étend sur environ 20 000 hectares. Cette concession a été acquise par la Socfin en 2000. La superficie déjà plantée représente environ 12 300 hectares. Les zones non plantées situées à l'intérieur de la concession sont constituées de forêts denses et mosaïques.

Les investigations de Greenpeace ont permis de mettre en évidence de récentes extensions des plantations au sein de la concession sur les zones dites de bas-fonds. Dans les régions tropicales, les bas-fonds peuvent se définir comme des bassins ou des « gouttières d'écoulement inondables qui constituent les axes de drainage élémentaires³⁵ ». Ces zones humides sont des milieux fragiles, fertiles et complexes subissant par alternance des phases de submersion ; elles sont cruciales pour la préservation des écosystèmes (irrigation de terres, épuration de l'eau, lutte contre l'érosion...) et pour la protection des nombreuses espèces animales et végétales qui y coexistent. En conséquence, ces zones (également appelées zones ripariennes) doivent être considérées comme à « haute valeur de conservation » et faire l'objet d'un plan de préservation. Au sein de la concession de Kienké (et Greenpeace a observé le même phénomène au sein de la concession de Dibombari de la Socapalm), la Socfin n'avait pas développé de plantations sur les zones de bas-fonds, les considérant probablement techniquement difficiles d'accès. Mais récemment, à l'occasion de la régénération de la plantation, la Socfin a commencé à déboiser et à drainer ces zones afin d'y étendre ses plantations sur 1 800 hectares.


Ces nouvelles plantations, fussent-elles situées à l'intérieur de la concession, n'en demeurent pas moins des extensions pour lesquelles la Socfin aurait dû réaliser préalablement des études d'impact environnemental et social, d'autant que jusqu'alors les communautés locales pratiquaient une agriculture vivrière dans ces zones. Ces extensions, effectuées sans étude d'impact (ni consultation des communautés locales) sont contraires à tous les standards internationaux, et y compris ceux de la RSPO³⁶ qui interdit la conversion des zones HCV en général, et des zones humides en particulier : « *les zones ripariennes tampons ne doivent pas être plantées*³⁷ ».








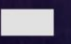
*Concession de la Socapalm près de Kribi. Les récentes expansions sur les zones humides ou « bas fonds » se sont fait aux dépens des communautés locales et des corridors naturels. Cameroun, Mars 2016.
© Micha Patault / Greenpeace*

**CAMEROUN
SOCAPALM - PLANTATION DE PALMIERS
À HUILE
CONCESSION DE KIENKE**

LIMITES ADMINISTRATIVES

 Concession de Kienke (20 400 ha)

OCCUPATION DU SOL DANS LA CONCESSION DE KIENKE

 Zones humides plantées après 2010 (>1 830 ha)	 Forêts mosaïques (2 900 ha)
 Plantations agro-industrielles (12 300 ha)*	 Cours d'eau
 Forêts denses (4640 ha)	 Autres

INFRASTRUCTURES

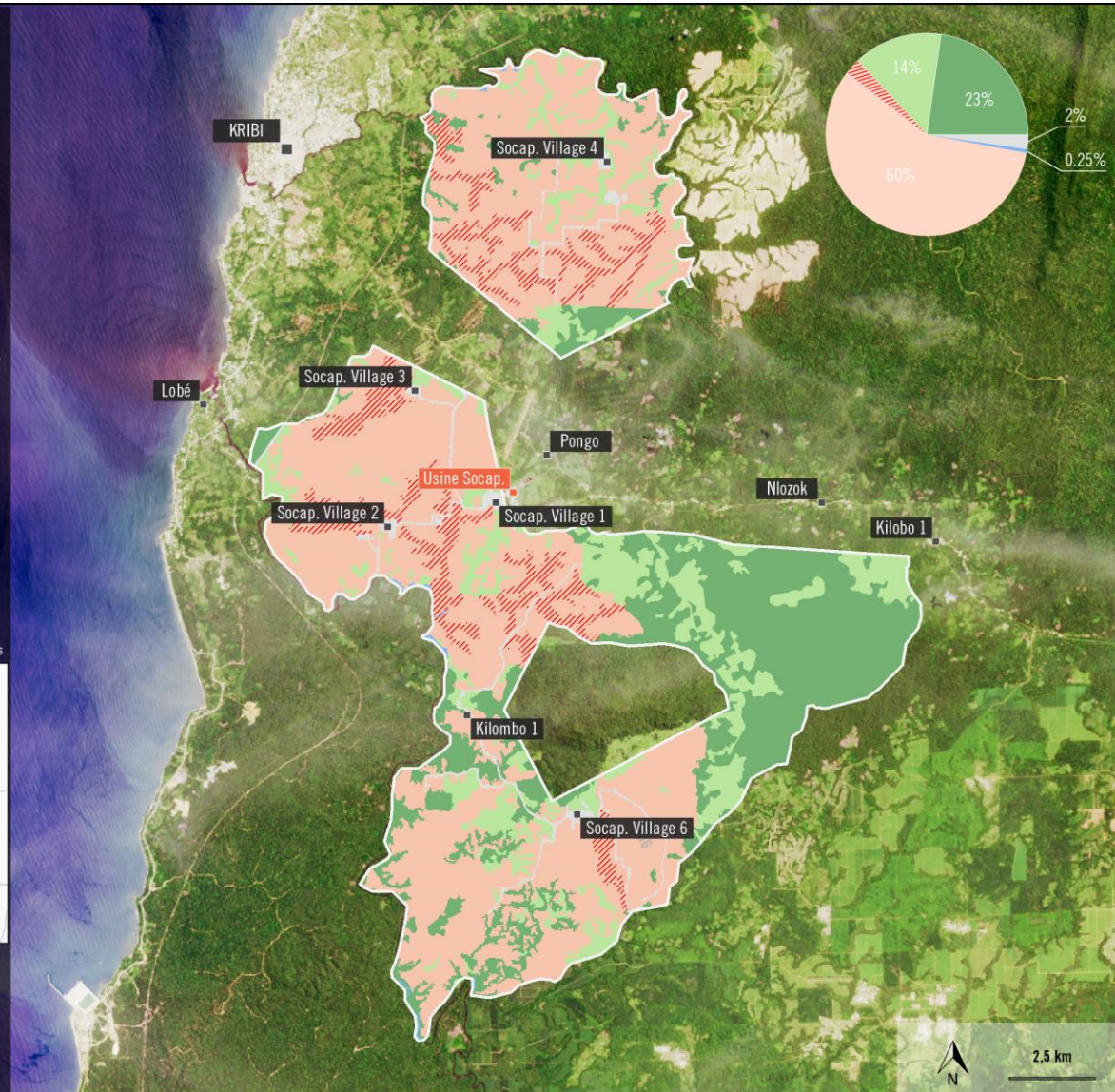
 Villes/Villages	 Infrastructures de la Socapalm
---	--

* Zones humides plantées incluses



LIMITES ADMINISTRATIVES : Délégation de la région Océan du Cadastre (basé sur le décret D77/412), mise à jour de mars 2016. **OCCUPATION DU SOL** : Greenpeace France basé sur mission d'investigation de mars 2016 et sur images Landsat 8 - 2015 - NASA and the U.S. Geological Survey. **INFRASTRUCTURES** : basé sur mission d'investigation de mars 2016 et sur l'Atlas Forestier du Cameroun 2013 de WRI. **IMAGE DE FOND** : Landsat 8 - 24/05/2015 - NASA and the U.S. Geological Survey.

GREENPEACE



Zoom sur la plantation LAC au Liberia

Le Liberia, petit pays d'Afrique de l'Ouest encore largement recouvert de forêts, produit chaque année environ 63 000 tonnes³⁸ de caoutchouc naturel. Présente au Liberia depuis 1998³⁹, la Socfin y dispose, via ses deux filiales Liberian Agricultural Company (LAC) et Salala Rubber Corporation (SRC), de près de 130 000 hectares de concessions⁴⁰, dont plus de 18 000 hectares⁴¹ de plantations d'hévéas.


Les analyses satellite réalisées par Greenpeace ont démontré qu'au sein de la concession LAC (121 000 hectares⁴²) se trouvent pas moins de 40 900 hectares de forêts denses et 62 900 hectares de forêts mosaïques. Or, la concession LAC est située au cœur de ce qui subsiste de l'ancienne forêt de Haute Guinée, qui s'étendait du Togo à l'est de la Sierra Leone, et qui est considérée comme « l'une des plus importantes priorités mondiales de conservation en raison de ses niveaux élevés d'endémisme, de la rareté des espèces et des menaces extrêmes et immédiates pesant sur sa survie⁴³ ». Il est donc primordial que la Socfin publie et mette en œuvre une politique de plantation zéro déforestation permettant de garantir la non-conversion des forêts HCS présentes au sein de la concession.

Selon l'étude d'impact environnemental et social réalisé en juin 2015 par l'Environmental Resources Management (ERM)⁴⁴, les extensions des plantations d'hévéas de la Socfin ont commencé au début des années 2000 et se sont poursuivies année après année. Selon les analyses de Greenpeace, depuis 2000 ce sont environ 3 400 hectares de forêts denses et mosaïques qui ont été convertis en plantations⁴⁵. Mais la Socfin ne compte pas s'arrêter là. En effet,

selon une carte non datée de la concession LAC, disponible dans cette même étude, la Socfin aurait bien des projets d'extension de ses plantations d'hévéas et de palmiers à huile. Ces surfaces, situées à l'intérieur de la concession, pourraient atteindre 26 300 hectares et menaceraient 4 900 hectares de forêts denses et 21 400 hectares de forêts mosaïques. Or, ces forêts sont celles dont l'analyse satellite seule ne nous permet pas de définir avec précision la nature de ces zones forestières (HCS ou non-HCS) et pour lesquelles des mesures d'échantillonnage sur le terrain⁴⁶ seront nécessaires. Avant de pouvoir étendre ses plantations sur ces zones, la Socfin devrait donc impérativement réaliser une analyse cartographique et une étude de terrain pour cartographier précisément les zones de High Carbon Stock. De plus, toujours selon cette carte, la Socfin, prévoirait de développer des projets de plantations pour les petits producteurs sur une superficie de 16 300 hectares. Enfin, si la Socfin a semble-t-il bien identifié une superficie d'environ 43 600 hectares de forêts denses et mosaïques à protéger ("forest reserve"), il reste néanmoins 12 500 hectares de forêts denses situés à l'extérieur de cette réserve et donc potentiellement menacés.

LAC - LIBERIA PLANTATION D'HÉVÉAS


LIMITES ADMINISTRATIVES

 Concession LAC (121 180 ha)

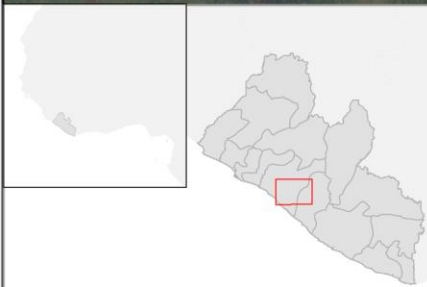
OCCUPATION DU SOL

-  Extensions des plantations sur forêts denses et mosaïques depuis 2000 (3 400 ha)
-  Forêts mosaïques (62 900 ha)
-  Plantations agro-industrielles (16 800 ha*)
-  Autres
-  Forêts denses (40 900 ha)

INFRASTRUCTURES

-  Villes/Villages
-  Infrastructures LAC

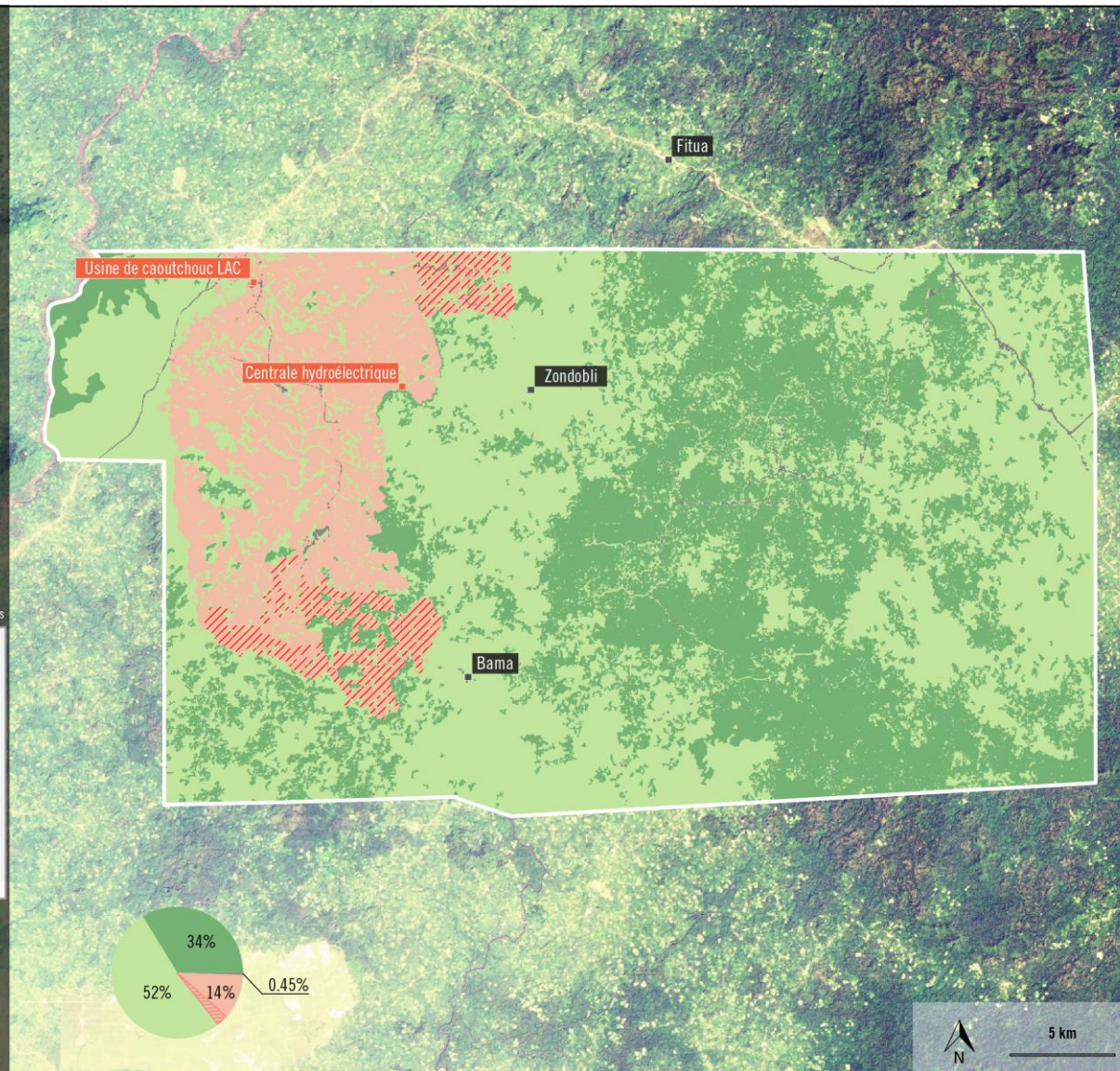
* Extensions des plantations incluses



LIMITES ADMINISTRATIVES : Socfin&ERM, Évaluation pour une gestion environnementale et sociale raisonnable, Juillet 2015. **OCCUPATION DU SOL** : Greenpeace France basé sur mission d'investigation de mars 2016 et sur images Landsat 7/8 NASA and the U.S. Geological Survey. **INFRASTRUCTURES** : basé sur Socfin&ERM Evaluation pour une gestion environnementale et sociale raisonnable, Juillet 2015, et Google Earth. **IMAGE DE FOND** : Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AEX, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, swisstopo, et la «GIS User Community».

Réalisation : 26/04/2016, Greenpeace.

GREENPEACE



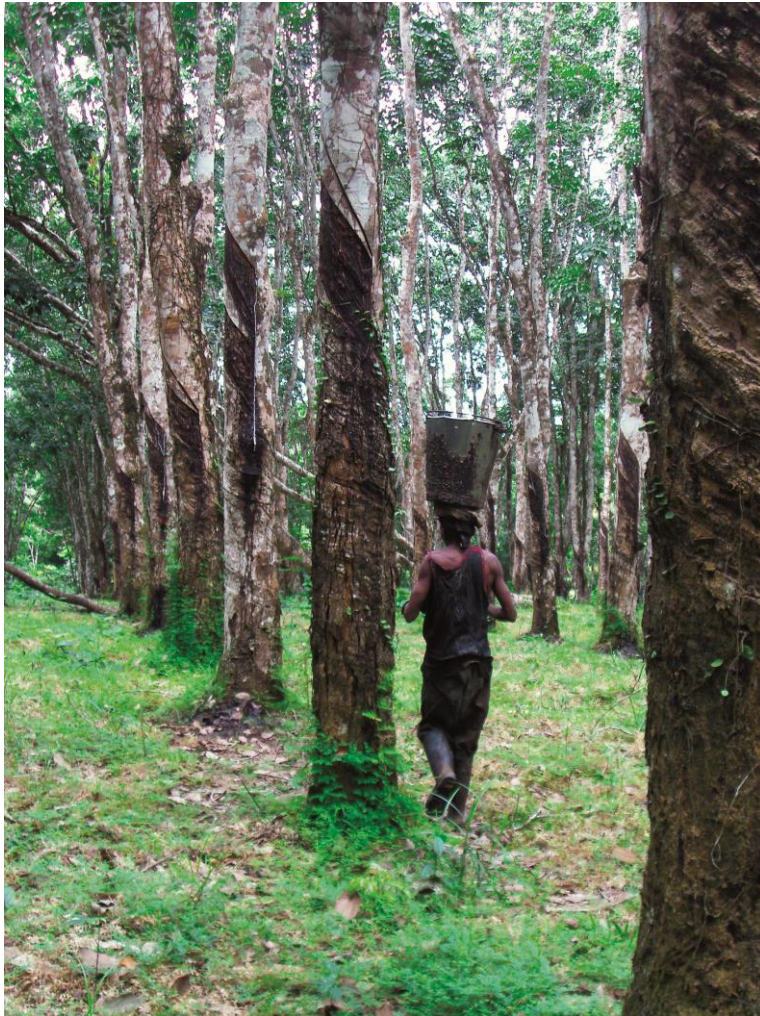
Cette même étude d'impact indiquait également de nombreux non-respects des standards de la Société Financière Internationale (SFI). En particulier, de nombreux écarts concernant la norme de performance 6 portant sur la « Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles vivantes » sont indiqués, comme l'absence d'un plan de gestion de la biodiversité, l'absence de biologistes sur la concession pour développer et surveiller la mise en œuvre de ce plan, l'absence d'évaluation préalable de la biodiversité au sein de la concession ou l'absence de connaissances (valeur, localisation...) sur les zones d'habitats critiques et les zones à Haute Valeur de Conservation (HCV) présentes au sein de la concession.

Au Liberia, la Socfin va devoir se conformer à l'évolution de la réglementation. En effet, les gouvernements libérien et norvégien ont signé en 2014 un accord bilatéral⁴⁷ visant à protéger les forêts, en développant notamment une agriculture zéro-déforestation. L'accord prévoit que le Liberia se dote d'une législation limitant aux zones non boisées les projets agro-industriels comme les plantations d'hévéas par exemple. Ces nouvelles dispositions conditionnent l'autorisation de « faire du business au Liberia » à un engagement préalable en faveur de pratiques « zéro déforestation⁴⁸ ». Mais le gouvernement libérien n'est pas le seul à avoir pris des mesures pour lutter contre la déforestation, dans ce pays où la sécurité alimentaire et les forêts sont menacées par l'expansion des plantations industrielles. Par exemple, la SFI finance, dans ce pays, le projet de replantation et de rénovation d'anciennes plantations par des petits planteurs d'hévéas de l'entreprise Firestone. Et la SFI impose à tous les acteurs du projet de s'engager à zéro déforestation⁴⁹.



Riverains en bordure de la plantation Liberian Agricultural Company (LAC). Liberia, 2012.

© ReAct



Travailleur au sein de la plantation Liberian Agricultural Company (LAC), filiale de la Socfin au Liberia, 2011.

© ReAct

Droits humains et conflits sociaux ignorés par la Socfin

Influente dans le secteur des plantations, la Socfin a bénéficié ces dernières années d'une visibilité médiatique⁵⁰ dont elle se serait bien passée, de par les nombreux conflits sociaux qui se sont fait jour à l'intérieur et autour de ses concessions. Certaines communautés locales jouxtant les plantations dans plusieurs pays se sont regroupées au sein de l'Alliance Internationale des communautés riveraines des plantations Socfin Bolloré⁵¹. Les paysans et les riverains dénoncent notamment la violation de leurs droits fonciers coutumiers, la faiblesse des compensations accordées, la dureté des conditions de travail des ouvriers agricoles et la menace pour leur sécurité alimentaire.

Mais pour la Socfin⁵², ces conflits sociaux « *ne recouvrent aucune réalité* » et relèvent du « *fantasme* ». Les nombreuses procédures judiciaires liées à la Socfin (contre la Socapalm au Cameroun⁵³, la Socfin-KCD au Cambodge⁵⁴ ou encore la SOC en Sierra Leone⁵⁵) et les témoignages recueillis par Greenpeace lors de ses enquêtes de terrain à Sao-Tomé, en République démocratique du Congo ou au Cameroun, démentent ces affirmations catégoriques.

Recommandations

➤ Recommandations à destination de la Socfin

La Socfin doit se mettre au niveau des nombreuses entreprises ayant pris des engagements zéro déforestation et adopter les standards existants les plus élevés. En refusant d'adopter une politique zéro déforestation visant à protéger l'ensemble des forêts High Carbon Stock (HCS) et l'ensemble des zones à Haute Valeur de Conservation (HCV), la Socfin se positionne à rebours de la dynamique de progrès enclenchée dans le secteur du palmier à huile ces dernières années, et de la volonté des consommateurs de ne plus contribuer à la déforestation et aux changements climatiques, et elle risque de se fermer l'essentiel du marché mondial.

Greenpeace demande à la Socfin :

- d'adopter immédiatement et de mettre en œuvre une politique zéro déforestation pour les activités et les investissements de la Socfin en se basant sur la méthodologie HCS ;
- d'arrêter tout nouveau défrichement jusqu'à l'adoption d'une telle politique zéro déforestation ;
- de résoudre au plus vite les conflits sociaux en cours autour des plantations existantes ;
- de rendre compte régulièrement et en toute transparence des progrès accomplis dans la mise en œuvre d'une telle politique ;

- de soutenir l'adoption de réglementations zéro déforestation dans les pays dans lesquels elle investit ;
- de rendre publiques toutes les cartes de ses concessions et les cartes de ses zones d'approvisionnement.

Plus particulièrement, l'engagement zéro déforestation de la Socfin doit :

- s'appliquer à l'ensemble de ses activités et filiales des pays dans lesquels elle opère et pour toutes les matières premières ;
- prévoir la non-conversion des zones High Carbon Stock (HCS) telles que définies par le High Carbon Stock toolkit⁵⁶ ;
- garantir la non conversion des zones à Haute Valeur de Conservation (HCV) telles que définies par le réseau HCV⁵⁷ ;
- interdire la conversion de tourbières et garantir leur protection ;
- respecter le consentement libre, informé et préalable des populations locales affectées par les plantations et prévoir la réalisation d'une cartographie participative à l'échelle des communautés permettant de garantir leur sécurité alimentaire et des conditions de vie soutenables ;
- respecter les droits humains, en particulier le droit du travail et les droits fonciers coutumiers ;
- mettre en place un mécanisme effectif de résolution des conflits, incluant des compensations et des restitutions de terres.

La Socfin devra par ailleurs publier un plan d'action crédible visant à régler les nombreux conflits sociaux affectant ses plantations existantes.

➤ **Recommandations à destination des clients de la Socfin, consommateurs d'huile de palme et de caoutchouc naturel**

Greenpeace demande à l'ensemble des clients de la Socfin, consommateurs d'huile de palme et de caoutchouc naturel :

- d'exiger de la Socfin qu'elle s'engage sans tarder en faveur d'une politique zéro déforestation protégeant les forêts HCS, les zones HCV et le principe du consentement libre, informé et préalable des communautés locales ;

- de conditionner le maintien de leurs relations commerciales avec la Socfin à la mise en œuvre d'une politique zéro déforestation basée sur la méthodologie High Carbon Stock (HCS).



*Marquage préparatif au défrichage d'une forêt naturelle en vue de l'expansion de la concession d'huile de palme de la Socapalm à Mbimbé. Les filiales de la Socfin couvrent quasiment 60.000 ha au Cameroun. Cameroun, Mars 2016.
© Micha Patault / Greenpeace*

¹ Menaces sur les forêts africaines : Enquête sur les investissements du groupe Bolloré et de son partenaire belge Hubert Fabri, Greenpeace, Février 2016 :

http://www.greenpeace.org/france/PageFiles/266171/Menaces-For%C3%AAts_Greenpeace-France.pdf

² Informations disponibles sur le site internet de la Socfin :

<http://www.socfin.com/Public/Timeline.php?ID=1059&ancestor1=1051> (dernière consultation le 18 avril 2016)

³ Site internet de Challenges.fr

<http://www.challenges.fr/classements/fortune/fiche/vincent-bollore;85.html> (dernière consultation le 3 mai 2016)

⁴ Communiqué de la société Socfin, Socfin, Mars 2016 :

<http://www.socfin.com/Files/media/News/2016-03-04---Menaces-sur-forets-africaines.pdf>

⁵ La réponse de Greenpeace au communiqué de la Socfin est disponible sur demande

⁶ Eleanor Warren-Thomas, Paul M. Dolman & David P. Edwards (2010), Increasing demand for natural rubber necessitates a robust sustainability initiative to mitigate impacts on tropical biodiversity, Conservation Letters, online.

⁷ Site internet de Barito Pacific (dernière consultation le 18 avril 2016)

<http://www.barito-pacific.com/index.php/news/detail/77>

⁸ Site internet de Michelin (dernière consultation le 18 avril 2016)

<http://bit.ly/1TXzLsN>

⁹ Sustainability Report 2013, site internet de la Socfin (dernière consultation le 18 avril 2016) :

<http://www.socfin.com/Files/media/News/SustainabilityReport-2013.pdf>

¹⁰ Selon les sources entre 65 et 70 % : Site internet Commodafrica (dernière consultation le 18 avril 2016) <http://www.commodafrica.com/06-08-2014-le-marche-mondial-du-caoutchouc-en-berne-en-2013>

¹¹ HCS Approach Steering Group, Eds (2015), "The HCS approach toolkit" Version 1.0, Kuala Lumpur, HCS Approach Steering Group :

http://highcarbonstock.org/wp-content/uploads/2014/12/HCS_TK_2015_SNG_AW1.pdf

¹² Barito group of companies responsible plantation and forest policy March 1st, 2015 <http://www.barito-pacific.com/index.php/news/detail/77>

¹³ Press release : Socfin The Socfin Group is committing itself to integrate a « Zero Deforestation » policy, octobre 2015 :

<http://www.socfin.com/Files/media/News/0DeforestEN2.pdf>

¹⁴ Socfin Group Sustainability Policy, Socfin, août 2015 :

<http://www.socfin.com/Files/media/Downloadables/Socfin-Group-SE-Policy2.pdf>

¹⁵ Voir par exemple les sites internet de : Golden Agri-Resources, "GAR Social and Environmental Policy" :

http://www.goldenagri.com.sg/pdfs/misc/GSEP_-_GAR_Social_and_Environmental_Policy.pdf ; Wilmar, "No Deforestation, No Peat, No Exploitation Policy", 5/12/2013 :

<http://www.wilmar-international.com/wp-content/uploads/2012/11/No-Deforestation-No-Peat-No-Exploitation-Policy.pdf> ou Musim Mas, « Sustainability Policy » :

<http://www.musimmas.com/qws/slot/u50045/Downloads/MM%20Sustainability%20Policy.pdf>

¹⁶ Liste des membres du High Carbon Stock steering group :

<http://highcarbonstock.org/members/>

¹⁷ Liste des membres du science advisory committee : University of Kent (Matthew Struebig), University of Hawaii (Kim Carlson), University of Adelaide (Lian Pin Koh), Consulting social scientist (Philippa Atkinson), Imperial College London (Robert Ewers), ETH Zürich (Jaboury Ghazoul), University Paul Sabatier (Jerome Chave), University of York (Jennifer Lucy) and Ludwig Maximilian University of Munich (Florian Siegert)

¹⁸ Press release : Socfin The Socfin Group is committing itself to integrate a « Zero Deforestation » policy, octobre 2015 :

<http://www.socfin.com/Files/media/News/0DeforestEN2.pdf>

¹⁹ Socfin Group Sustainability Policy, Socfin, Août 2015 :

<http://www.socfin.com/Files/media/Downloadables/Socfin-Group-SE-Policy2.pdf>

²⁰ HCS Approach Steering Group, Eds (2015), "The HCS approach toolkit" Version 1.0, Kuala Lumpur, HCS Approach Steering Group :

http://highcarbonstock.org/wp-content/uploads/2014/12/HCS_TK_2015_SNG_AW1.pdf

²¹ Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

²² Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Division statistique, site internet FAOSTAT <http://faostat3.fao.org/browse/Q/QC/F>

²³ Chiffres 2014

²⁴ Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Division statistique, site internet FAOSTAT <http://faostat3.fao.org/browse/Q/QC/F>

²⁵ Chiffres 2013

²⁶ Régions du Sud-Ouest et du Littoral

²⁷ Ndjogui TE, Nkongho RN, Rafflegeau S, Feintrenie L et Levang P. 2014. *Historique du secteur palmier à huile au Cameroun*. Document occasionnel 109. CIFOR, Bogor, Indonésie.

²⁸ Socfin, Sustainability report 2014 : <http://www.socfin.com/Files/media/News/Sustainability-report-2014-def.pdf>

²⁹ Socfinaf, rapport annuel 2014 : <http://www.socfin.com/Files/media/Downloadables/SAF-RA-2014-sans-lien.pdf>

³⁰ Ndjogui TE, Nkongho RN, Rafflegeau S, Feintrenie L et Levang P. 2014. *Historique du secteur palmier à huile au Cameroun*. Document occasionnel 109. CIFOR, Bogor, Indonésie.

³¹ Socfin, sustainability report, 2013 : <http://www.socfin.com/Files/media/News/SustainabilityReport-2013.pdf>

³² Socfinaf, rapport annuel 2014 : <http://www.socfin.com/Files/media/Downloadables/SAF-RA-2014-sans-lien.pdf>

³³ Ministère des Forêts et de la Faune, titres d'exploitation opérationnels au 30 mars 2015, vente de coupe numéro 07 03 301. Ce titre n'apparaît toutefois plus dans la liste des titres d'exploitation opérationnels au 22 mars 2016

³⁴ Ndjogui TE, Nkongho RN, Rafflegeau S, Feintrenie L et Levang P. 2014. *Historique du secteur palmier à huile au Cameroun*. Document occasionnel 109. CIFOR, Bogor, Indonésie.

³⁵ Raunet (1985) cité par Lavigne Delville Ph., Boucher L. et Vidal L., 1996 "Les bas-fonds en Afrique tropicale humide : stratégies paysannes, contraintes agronomiques et aménagements" in Pichot et al eds. *Fertilité du milieu et stratégies paysannes sous les tropiques humides*, actes du séminaire international, CIRAD, pp. 148-161

³⁶ RSPO NEW PLANTING PROCEDURE, 2015 et RSPO Principles and Criteria for the Production of Sustainable Palm Oil, 2013

³⁷ RSPO NEW PLANTING PROCEDURE, 2015

³⁸ Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Division statistique, site internet FAOSTAT <http://faostat3.fao.org/browse/Q/QC/F>

³⁹ Socfin, sustainability report 2014 : <http://www.socfin.com/Files/media/News/Sustainability-report-2014-def.pdf>

⁴⁰ Socfinaf, rapport annuel 2014 : <http://www.socfin.com/Files/media/Downloadables/SAF-RA-2014-sans-lien.pdf>

⁴¹ Socfinaf, rapport annuel 2014 : <http://www.socfin.com/Files/media/Downloadables/SAF-RA-2014-sans-lien.pdf>

⁴² Liberian Agricultural Company (LAC), Liberia; Environmental and Social Due Diligence Assessment, Final Report, July 2015, ERM

⁴³ Id.

⁴⁴ Id.

⁴⁵ Id.

⁴⁶ HCS Approach Steering Group, Eds (2015), "The HCS approach toolkit" Version 1.0, Kuala Lumpur, HCS Approach Steering Group : http://highcarbonstock.org/wp-content/uploads/2014/12/HCS_TK_2015_SNG_AW1.pdf

⁴⁷ Letter of Intent between the Government of the Republic of Liberia and the Government of the Kingdom of Norway on "Cooperation on reducing greenhouse gas emissions from deforestation and forest degradation (REDD+1) and developing Liberia's agriculture sector" : <https://www.regjeringen.no/contentassets/b8b93fa03bda4ac893d065d26d64075b/letterofintentionliberia.pdf>

⁴⁸ "Adopt, through a consultative process, a legal framework to govern Liberia's agricultural sector, including safeguards ensuring zero deforestation, protections for the environment, FPIC and respect for the land rights of people living in proposed investment areas." ... "For the purposes of this Partnership 'ambitious zero deforestation commitment' shall be understood to meet a standard no less than that committed to by palm oil trader Wilmar". Voir : <http://www.wilmar-international.com/wp->

[content/uploads/2012/11/No-Deforestation-No-Peat-No-Exploitation-Policy.pdf](#)”

⁴⁹ IFC Projects Database, Project n° 36348. Rubber Renovation Program, Summary of Investment Information :

<http://ifcextapps.ifc.org/ifcext/spiwebsite1.nsf/78e3b305216fcd8a85257a8b0075079d/6f593c2d29eeb60585257dcd0061e56a?opendocument>

⁵⁰ Voir par exemple :

<http://www.mediapart.fr/journal/international/300415/accaparement-des-terres-nouvelles-actions-contre-bollore> ; <http://multinationales.org/Au-Cameroun-et-ailleurs-les-riverains-des-plantations-d-huile-de-palme> ; <http://multinationales.org/Bollore-va-t-il-repondre-aux>

⁵¹ Site internet de l'ONG ReAct : <http://projet-react.org/web/12-plantations-bollore.php> (dernière consultation le 24 août 2015)

⁵² Communiqué de la société Socfin, Socfin, Mars 2016 :

<http://www.socfin.com/Files/media/News/2016-03-04---Menaces-sur-forets-africaines.pdf>

⁵³ Rapport du Point de contact national français chargé du suivi des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales SOCAPALM 3 juin 2013 : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/397225> ; « Au Cameroun et ailleurs, les riverains des plantations d'huile de palme interpellent à nouveau Bolloré », Multinationales.org, 4 mai 2015 :

<http://multinationales.org/Au-Cameroun-et-ailleurs-les-riverains-des-plantations-d-huile-de-palme>

⁵⁴ Laetitia Van Eeckhout (2015), « Des paysans cambodgiens assignent en justice en France le groupe Bolloré », LeMonde.fr, 29 juillet 2015 : http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/07/29/spoliee-de-sa-terre-une-population-autochtone-du-cambodge-assigne-le-groupe-bollore-en-justice_4703542_3244.html

⁵⁵ « Sierra Leone convicts six of destroying palm oil trees in land rights dispute », Reuters, 5 février 2016:

<http://news.trust.org/item/20160205115329-tv1tv>

⁵⁶ HCS Approach Steering Group, Eds (2015), “The HCS approach toolkit” Version 1.0, Kuala Lumpur, HCS Approach Steering Group :

http://highcarbonstock.org/wp-content/uploads/2014/12/HCS_TK_2015_SNG_AW1.pdf

⁴⁵⁷ Site internet du HCV Resource Network :

<https://www.hcvnetwork.org/about-hcvf/the-six-high-conservation-values>

(dernière consultation le 24 août 2015)

Greenpeace est une organisation indépendante des États, des pouvoirs politiques et économiques. Son but est de dénoncer les atteintes à l'environnement et d'apporter des solutions qui contribuent à la protection de la planète et à la promotion de la paix.

Mai 2016
greenpeace.org